

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

Madame Molka El MATERI, qui détenait directement 689 838 actions et droits de vote représentant 5,23% du capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 19 février 2014, le seuil de 5% du capital suite à la cession en bourse de 687 838 actions et droits de vote, représentant 5,21% du capital de la société.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 21 février 2014 par MAC SA, intermédiaire en bourse.